

Accueil des étudiants sourds & malentendants



École supérieure des beaux-arts de Marseille

www.esbam.fr

Direction générale des affaires culturelles, Ville de Marseille
Ministère de la culture et de la communication



L'enseignement

- Fonctionnement semestriel
- Pratiques artistiques au sein de *Studios et d'Ateliers de recherche et de création*
- Humanités, histoire et théorie de l'art
- Langues vivantes : anglais et LSF
- Formations techniques et technologiques dans les ateliers ressources (volume et terre, bois, métal, composite, maquette, impression, infographie, photo, vidéo, son, 3D...)
- Rencontres, séminaires, colloques et conférences
- Workshops avec des artistes, designers, auteurs et techniciens invités
- Voyages et séjours d'études en France et à l'étranger
- Stages dans les divers contextes professionnels
- Expositions régulières d'artistes contemporains (*galeries de Luminy et rue Montgrand*)

Conditions d'admission

Concours d'entrée à l'ESBAM

- Bac ou niveau Bac, être âgé de 16 à 26 ans
- Contacter le secrétariat pour les dates de dépôt de dossier et de concours : glacaux@mairie-marseille.fr

Le concours d'entrée est composé de deux épreuves et d'un entretien :

- Epreuve théorique : commentaire d'une œuvre d'art ou d'un texte
- Epreuves plastiques : dessin, observation et interprétation personnelle
- Entretien avec un jury composé d'enseignants de l'École à partir d'un dossier personnel (photo, collage, édition, dessin, peinture, écriture, vidéo...).



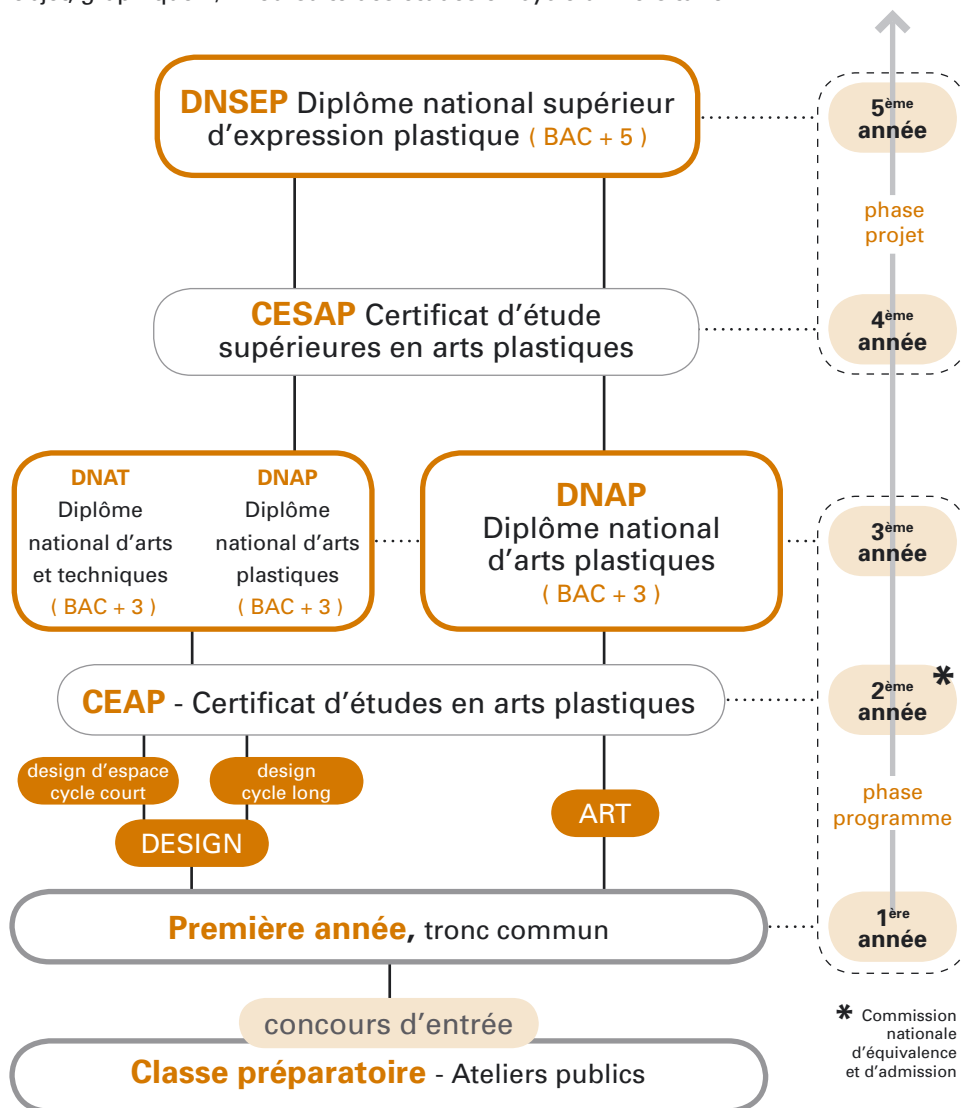
Cours de LSF à l'ESBAM / Professeur : Quentin Bernard

Classe préparatoire de l'ESBAM

- Niveau première ou équivalent en formation professionnelle, être âgé de 16 à 20 ans
- Une mise à niveau d'une durée d'un an est proposée avant le concours
- Cette classe préparatoire s'organise entre les *Ateliers publics* majoritairement et la *Formation initiale*, sur la base d'un programme très ciblé et d'un soutien spécifique
- Sélection des candidats : entretien avec un jury composé d'enseignants de l'École à partir d'un dossier personnel (photo, collage, édition, dessin, peinture, écriture, vidéo...).

Les débouchés

• Artistes indépendants • Enseignement • Médiation culturelle • Métiers de l'édition et du spectacle • Arts Vivants • Nouvelles technologies • Communication visuelle, multimedia • Cinéma, vidéo • Architecture d'intérieur, scénographie • Design (espace, objet, graphique...) • Poursuite des études en cycle universitaire...



Aides mises en place pendant le concours

Épreuve théorique

- 3 heures + 1 heure de tiers-temps légal si demandé
- Présence interface ou interprète diplômé, français / LSF et d'un médiateur formé à la LSF
- Épreuve d'anglais facultative.

Épreuves plastiques

- Dessin d'observation : 2 heures + 40 minutes de tiers-temps légal si demandé
- Interprétation personnelle : 3 heures + 1 heure de tiers-temps légal si demandé
- Présence interface ou interprète diplômé, français / LSF et d'un médiateur formé à la LSF.

Entretien

- Enseignants formés à la LSF, présence interface ou interprète diplômé français / LSF et la participation d'un(e) artiste sourd(e) sollicité(e).



D. Réstal, K. de Coninck (ESBAM) et C. Marion / Visio-interprétation sur le stand de Websourd

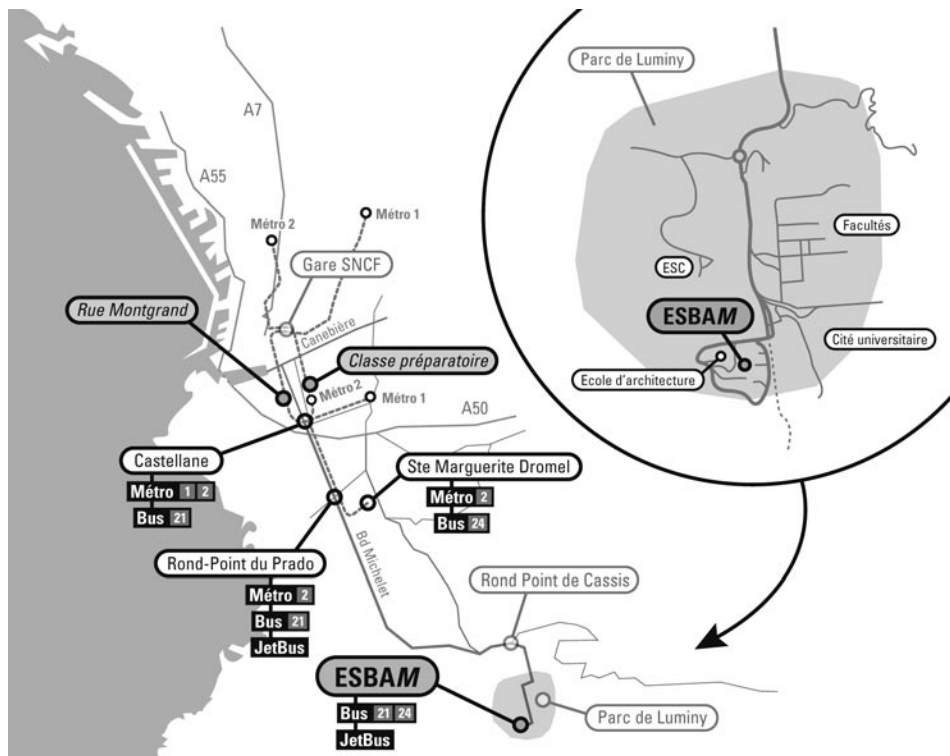
Aide pendant le cursus des études

- Poste de visio-interprétation à disposition des étudiants
- Soutien de français écrit en LSF
- Médiateurs
- Cours de LSF
- Personnel pédagogique et administratif formé à la LSF

Pour les volumes horaires concernant l'interprétariat français / LSF des cours : procédure habituelle auprès du pôle étudiant MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

L'ESBAM

L'École est située sur le campus universitaire de Luminy (bus, ligne 21, terminus) et dispose de 6000 m² d'ateliers, de salles de cours et de salles d'expositions. Chaque année, 400 étudiants y poursuivent leurs études en art et design. La classe préparatoire est située aux *Ateliers publics* en centre-ville, sur le cours Lieutaud (métro, ligne 2, station N. D. du Mont).



École supérieure des beaux-arts de Marseille

184, avenue de Luminy 13288 MARSEILLE - cedex 9, case 912
tél : 04 91 82 83 10 - fax : 04 91 82 83 11

Pour tout renseignement :
www.mairie-marseille.fr ou www.esbam.fr

INFOS PRATIQUES

• **CLOUS** (*Centre local des œuvres universitaires et scolaires*)
Logement et restauration sur le campus - www.crous-aix-marseille.fr
3, place Victor Hugo - 13331 Marseille cedex 3
tél : 04 91 62 83 83 - fax: 04 91 62 83 99

• **Médecine Préventive**
Bâtiment F - Cité universitaire de Luminy
tél : 04 91 26 89 08 - courriel : preventive.medecine@wanadoo.fr
Personne ressource : Nicole Rigaud - médecin

• **Accueil LSF Hôpital La Conception**
Médecin signeur : Jean Dagron
SMS : 06 89 75 16 24

PARTENAIRES

• **WebSourd** - www.websourd.org
99, route d'Espagne - 31100 Toulouse
tél : 05 61 44 72 11 - fax : 05 61 44 01 73 - courriel : websourd@websourd.org

• **Visuel, Langue des signes** - www.visuel-lsf.org
20 rue Raphaël - 13008 Marseille
tél / fax : 04 91 79 96 81 - courriel : visuel.lsf13@orange.fr

• **ASIP** (*Association Sourds Interprètes de Provence*)
33, bd de la Liberté 13001 Marseille
tél : 04 91 28 38 15 - fax : 04 91 07 33 84 - courriel : asip.provence@wanadoo.fr
SMS : 06 84 45 09 53

• **IRS de Provence** (*Les Hirondelles / La Rémusade*)
73, traverse des Fabres - 13011 Marseille
tél : 04 91 18 82 70 - fax : 04 91 27 10 03 - courriel : hirondelles@irsam.asso.fr

ESBAM, SITE PILOTE

L'ESBAM est le site pilote national pour l'accessibilité de candidats et étudiants sourds & malentendants aux enseignements artistiques supérieurs. L'ESBAM bénéficie du concours du Ministère de la culture et de la communication : Délégation aux arts plastiques, Mission permanente d'inspection des enseignements artistiques et Bureau de la recherche et de l'innovation ; Délégation au développement et aux affaires internationales ; Délégation générale à la langue française et aux langues de France ; de la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que du soutien du Conseil Général des Bouches du Rhône et de la collaboration de la Direction de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Ville de Marseille.